

Constantin J. DIAMANDY

Saint Rasoul

✓ 327(R:5).1877/1927



**Le Cinquantenaire
d'une Faute**

~~7007/48927~~

BD 285687

**LA REVUE
DES VIVANTS**

JUIN 1927

131485

BIBLIOTECA GEN. UNIVERBITARA
BUCURESTI
COD. 1 156 739

GA C.
AVR. 1980

RC 262/12 1075/04

Le Cinquantenaire d'une Faute

B.C.U. Bucuresti



C20046914

Le Cinquantenaire d'une faute

« La Roumanie n'a pas été trahie seulement en 1877, mais aussi en 1917, quand elle vit la moitié du pays occupée par les ennemis et l'autre moitié attaquée par ses alliés russes du front moldave. »

DANS le discours par lequel il inaugurait la Conférence de Versailles, M. Raymond Poincaré, président de la République, parlant de mon pays, prononça ces paroles : « La Roumanie trahie et abandonnée ». Ces trois mots résumant, dans leur frappe énergique, tout ce dernier demi-siècle de l'histoire roumaine, dont nous venons de célébrer l'anniversaire.

En 1859, la Moldavie et la Valachie s'unissent sous un même prince, Alexandre Couza. Ainsi se réalise la première étape de l'unité nationale roumaine. Cet acte d'union rencontre, comme toujours, l'opposition des grandes puissances voisines. Mais, l'obstacle extérieur vaincu, il reste à supprimer le principe destructeur interne : l'instabilité de la dynastie. Pour y mettre fin, il faut que le trône soit mis en mesure de remplir la mission qui lui incombe dans la structure de l'Etat roumain d'hier comme d'aujourd'hui : être le centre de gravité de cet Etat, l'élément pondérateur qui maintienne l'équilibre et assure la continuité. Si le besoin de stabilité du trône a été si grand qu'il a pu faire triompher le principe de la dynastie étrangère, on peut conclure de là combien les

Roumains ont dû souffrir dans leur passé de l'instabilité des princes et des fréquents changements de régime. Un autre indice de ce qu'a dû être cette amère expérience se trouve dans un de leurs vieux proverbes qui, pour n'être pas arabe, n'en est pas moins singulièrement clairvoyant : « Changement de règne, joie des fous ».

Aussi, quelques années après l'union de la Valachie et de la Moldavie en un seul Etat, les Roumains firent-ils appel au prince Charles de Hohenzollern, qui monta sur le trône en 1866. Avec lui commença le règne de la dynastie étrangère sous laquelle se réalisèrent l'indépendance politique et l'unité nationale du peuple roumain.

A partir du moment où le prince Charles posa le pied sur le sol roumain, il devint Roumain et se consacra à un labeur constant d'organisation et de renforcement de la petite principauté danubienne qui lui avait confié ses destinées. En 1877, le grand-duc Nicolas, commandant en chef l'armée russe de Bulgarie, télégraphiait au prince Charles : « Les Turcs, ayant amassé les plus grandes masses à Plevna, nous abîment. Je te prie de faire la fusion, la démonstration et, si possible, le passage du Danube *que tu désires faire*. Entre le Jiul et Corabia, la démonstration est indispensable pour faciliter mes mouvements ».

Quand le grand-duc Nicolas envoie cet historique appel de détresse, qui montre que la chrétienté est en danger, la Roumanie naissante jette dans la guerre une mobilisation de 100.000 hommes, dont une armée d'opérations de 58.000 hommes avec 1.600 officiers et 190 canons. Quelle part ont pris les troupes roumaines à cette guerre? Tous les écrivains militaires d'Occident qui ont étudié la guerre de 1877 s'accordent à reconnaître l'importance de la collaboration roumaine et l'héroïsme de la jeune armée. Tous, en parlant d'elle, emploient les termes « vaillance, ténacité, courage » et aucune note discordante ne s'élève dans ce concert de louanges. C'est par l'effort combiné des deux armées russe et roumaine que Plevna est prise. Sa chute ouvre devant l'armée russe la voie libre vers Constantinople.

La grande histoire de la guerre russo-roumano-turque publiée en 1878, à Paris, par la Société française des Publications périodiques, œuvre d'une exactitude et d'une précision rigoureuses, apprécia en ces termes la nomination du prince

Charles au grade de commandant en chef de l'armée russo-roumaine (1) :

« Il y a eu quelques murmures dans l'armée russe contre la nomination du prince Charles, mais le courage de la jeune armée et l'exemple même du Tzar les dissipèrent bien vite. L'empereur fit donner aux Dorobantzi(2) qui s'étaient signalés dans les premières rencontres avec les Turcs quarante croix de Saint-Georges et, dans un banquet, il se plut à rendre solennellement justice à cette armée calomniée en portant un toast à sa santé. Bientôt, ce fut à qui, dans les cercles russes, civils ou militaires, louerait avec le moins de réserve l'attitude et le courage aussi bien de l'armée roumaine que du prince Charles. »

On sait comment la Russie en a remercié la Roumanie. Il y a des lendemains de victoire qui sont quelquefois tragiques.

Peu de mois après que le Tzar portait un toast à l'armée roumaine, les préliminaires de paix s'ouvraient à Andrinople entre la Russie et la Turquie, avec la présence d'un délégué monténégrin et d'un délégué serbe, « parfaitement reçus, dit l'ouvrage cité, au quartier-général russe ». La Roumanie envoya aussi son délégué. Et voici comment il fut reçu à ce quartier général : « Je n'ai pas le temps de vous entendre », lui dit M. de Nélidow. Quand au grand-duc Nicolas, il « lui exprima un vif étonnement de voir un délégué roumain à Andrinople et l'incita à rentrer chez lui le plus tôt possible ». Ce n'était là qu'un début qui, il est vrai, promettait. La suite a tenu la promesse de ce début.

En effet, voici la dépêche qu'envoyait, en mars 1878, trois mois avant le Congrès de Berlin, le ministre roumain des Affaires étrangères au représentant de la Roumanie à Vienne : « A ma demande, le général Ghika (le représentant de la Roumanie à Saint-Pétersbourg) a eu une explication avec le prince Gortchakow sur la question de la Bessarabie et les intentions de la Russie à ce sujet. Le prince Gortchakow a déclaré à notre agent que, nonobstant nos clameurs, tant dans le pays qu'à l'étranger, la décision de

(1) Tome I, page 472.

(2) Fantassins roumains.

la Russie était irrévocable; qu'elle ne porterait pas cette question devant le Congrès parce que ce serait une offense à l'Empereur; que, si une autre puissance désirait le faire, elle ne s'y associerait pas; que c'est avec nous qu'elle veut traiter; que, si elle ne pouvait réussir à nous faire céder, elle nous prendrait la Bessarabie de force; que, si nous opposions une résistance armée, cette résistance serait fatale à la Roumanie. »

On connaît la suite. Au Congrès de Berlin, la Russie s'opposa à l'audition même de la Roumanie. Elle réclama et obtint la dernière portion de la Bessarabie que la Roumanie détenait encore depuis 1856.

Cependant, à la veille de l'entrée des troupes russes sur le territoire roumain, dans la Convention officielle et solennelle signée par la Russie et la Roumanie le 16 avril 1877, à l'article 2, il est dit: « Le Gouvernement de Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies s'engage à maintenir et à défendre l'intégrité actuelle de la Roumanie ».

On sait comment fut tenu cet engagement, en remerciement de l'assistance prêtée par la Roumanie à la Russie à l'appel du grand-duc Nicolas, assistance qui lui coûta en morts plus d'un quart de son armée active, sans parler des blessés, sans considérer non plus les sacrifices matériels énormes faits par ce petit pays au début de son œuvre d'organisation et de consolidation.

Aujourd'hui, le recul du temps et les réparations historiques dont a bénéficié la Roumanie nous permettent de considérer en toute sérénité et avec une objectivité parfaite l'attitude observée par la Russie envers la Roumanie après 1877. Cette attitude, il ne s'agit plus de l'apprécier, il faut se l'expliquer pour comprendre tout le développement ultérieur des relations russo-roumaines. On ne saurait d'ailleurs examiner ces événements déjà lointains avec notre sens politique de 1927.

En 1877, la politique européenne était encore assez généralement déterminée par le droit du plus fort. Quand la toute-puissante Russie déroba une province à la petite Roumanie, toutes les grandes puissances ratifient l'acte. M. Poincaré, en disant aux Roumains, le 9 mai dernier: « On rougit quelque peu maintenant, à la pensée qu'il vous a fallu céder la Bessarabie comme rançon de votre liberté », est le porte-parole de

la conscience universelle de notre temps ; on mesure ainsi quelle distance sépare l'éthique du congrès de Berlin de la nôtre, quel progrès a fait faire depuis 1878 à l'humanité l'infiltration du sens moral dans la politique.

Mais aussi, en jetant un coup d'œil rétrospectif sur ce dernier demi-siècle de l'histoire roumaine, on comprend la gravité de la faute commise au congrès de Berlin par la Russie. Comment trois minuscules districts ont-ils pu provoquer cette faute politique de la part du colossal Empire russe, plus grand à lui seul que tout le reste de l'Europe ? Trois facteurs l'ont déterminée : l'amour-propre de l'Empereur, qui voulait déchirer le traité de 1856 ; les conceptions panslavistes ; les visées sur Constantinople et les Détroits. Ces facteurs poussaient la Russie vers les Balkans slaves et, pour y arriver par terre, il fallait que la Roumanie fût un obstacle de plus en plus petit : on l'amputerait donc, pour commencer, de la Bessarabie, et on en ferait ensuite un boulevard du slavisme entre la Russie et les Balkans, où la Bulgarie, libérée des Turcs par les armées du Tzar, ne serait qu'un gouvernement russe.

Telle est la conception qui a déterminé la politique bessarabienne de la Russie au congrès de Berlin. A ce moment-là, elle poursuivait, de la seule façon qui semblât possible, le vieux but des Tzars depuis le « testament de Pierre le Grand » : l'accès de la Russie à la mer libre. Qu'elle ait méconnu, dans la poursuite de ce but, les réalités politiques pour chasser des ombres, cela, nous nous en rendons compte aujourd'hui. Mais en 1878, malgré l'irrésistible et significative poussée italienne vers l'unité nationale, qu'avait réalisée Cavour, le principe des nationalités et sa force invincible étaient des réalités politiques encore latentes dans l'atmosphère européenne, elles gisaient encore dans le subconscient de la pensée politico-morale du continent : nous ne saurions donc comparer cet état avec celui de notre Europe, où l'idée de l'unité nationale se trouve en pleine lumière de la conscience politique du monde, comme le premier droit d'un peuple.

Nous comprenons donc, nous Roumains, les causes qui expliquent, si elles ne justifient pas, la grande faute politique commise par la Russie au congrès de Berlin. Mais il n'est pas moins vrai que ses conséquences ont été décisives pour les

relations de ce dernier demi-siècle entre la Russie et la Roumanie: toute la politique étrangère de la Roumanie jusqu'en 1914 a été déterminée par le verdict de ce congrès à son égard, et l'histoire de ce demi-siècle, dont la Roumanie a célébré en 1927 l'anniversaire, pourrait s'intituler, pour le peuple russe comme pour le peuple roumain, *l'histoire d'une faute*.



LA Roumanie n'accepta jamais la décision du congrès de Berlin concernant la Bessarabie; elle n'accepta jamais la Dobroudja à titre de compensation. Rien ne pouvait et ne pourra jamais compenser la Bessarabie.

On ne marchandant pas le territoire de la patrie, et les peuples, surtout les petits peuples, n'oublent pas.

Et l'on voit maintenant combien la Roumanie a eu raison de ne jamais renoncer à la Bessarabie: dans quelles conditions morales se serait-elle présentée à la Conférence de la paix si elle avait cédé alors cette province pour un territoire plus grand et si l'on avait pu lui répliquer aujourd'hui: « La Bessarabie? Mais vous y avez renoncé! »

Les Roumains ont fait preuve pendant toute leur histoire d'une qualité: le sens politique, qui est, ennobli et encadré dans la solidarité nationale, l'instinct même de conservation.

On *imposa* la Dobroudja à la Roumanie, et mon pays, en faisant de cette portion presque déserte de territoire turc, habitée par une population très rare de Turcs et de Tartares, une province florissante et civilisée, l'a réellement roumanisée.



LA conséquence de la politique russe envers la Roumanie en 1878 n'est pas difficile à deviner. Et ils ne sont pas difficiles à imaginer non plus, les sentiments que cette attitude de la Russie fit naître dans l'âme de tout le peuple roumain. Par le rapt de la Bessarabie, la Russie a poussé elle-même la Roumanie dans la Triple-Alliance. Ce n'était pas seulement une réaction d'ordre sentimental contre l'injustice bessarabienne, mais aussi la nécessité de chercher en l'Allemagne et en Autriche-Hongrie des appuis puissants contre l'hostilité tou-

jours menaçante et les vexations dont la Russie continua, même après 1878, à user envers la Roumanie.

La guerre de 1914 trouva la Roumanie liée par un traité aux puissances centrales. Mais, même si ce traité n'avait pas existé, on a vu que des raisons profondes poussaient ce pays, au moment où commençait une nouvelle guerre, dans le camp opposé à celui où se trouvait son ancien « allié » de 1877. Comment la Roumanie a-t-elle pu oublier son ressentiment toujours vivace, sa blessure cuisante et son appréhension d'une Russie victorieuse, qui aurait, plus que jamais, des visées sur Constantinople et les Détroits? Il a fallu que, dans le camp où se trouvait cette Russie, il y eût une force d'attraction plus grande que la force de répulsion représentée pour la Roumanie par la Russie de 1877. Cette force était la France. Car c'est sur la bannière de la France qu'était écrite la promesse la plus radieuse pour les nations opprimées, le droit le plus élémentaire de tout être humain et, à plus forte raison, d'une nation entière — la liberté, le principe des nationalités, qui formait, depuis cinquante ans, le grand courant de la pensée politique moderne. C'est par défaut de sens psychologique qu'on a pu se méprendre parfois sur ce grand courant national de l'Europe de la deuxième moitié du XIX^e siècle et du premier quart du XX^e. On parvint jadis à enrayer le développement de l'idée de nation, du principe des nationalités, on a même pu en ralentir le rythme, mais on n'a pas pu, parce que cela n'était pas possible, supprimer l'avance et la victoire finale de ce principe qui se confond avec la justice même en marche. Aussi, du moment où la Révolution française proclama les droits de l'homme, elle consacrait implicitement les droits des nations, et c'est Napoléon qui alla, avec ses armées, semer à travers l'Europe les idées de la Révolution — liberté aux hommes et aux nations opprimées. Ces idées, tombées dans la conscience publique du continent, y ont germé, ont fait leur travail irrésistible et créé cet état d'esprit nouveau dont sont sorties l'unité italienne d'abord, l'indépendance de la petite Roumanie ensuite.

Pendant toute cette période, la France seule, fût-elle empire ou république, a toujours été favorable aux nationalités. Quelquefois elle a pu agir pour les aider, d'autres fois elle n'a pas pu intervenir. En 1878, la France se recueillait après 1870.

En 1914, il y avait en Europe une dernière forteresse de l'oppression des peuples, une invraisemblable agglomération féodale, un Etat périmé, qui s'était survécu et dont aujourd'hui, quand il a disparu, nous n'arrivons pas à croire qu'il ait pu durer jusqu'au XX^e siècle; un organisme d'apparence phénoménale, à cent têtes, dont deux libres et les autres le cou enchaîné, un anachronisme tellement paradoxal, que seul le regret causé par sa disparition à certains esprits européens, très éclairés, peut nous étonner davantage. Parce qu'il y a aujourd'hui des difficultés économiques et politiques en Europe centrale, — et où n'y en a-t-il pas? — ces esprits croient que, si l'on n'avait pas démembré l'Autriche-Hongrie, ces difficultés n'auraient pas existé. Non, peut-être pas celles-là, mais d'autres, bien plus intolérables et dangereuses, car l'Autriche-Hongrie était devenue, avec le progrès fait aux XIX^e et XX^e siècles dans la conscience universelle par le principe des nationalités, une poudrière où le feu avait commencé à être mis aux poudres — et il n'y avait pas de force humaine capable d'empêcher la poudrière de sauter tôt ou tard.

Qu'il me soit permis de raconter un souvenir personnel. En 1913, étant ministre de Roumanie à Rome, je venais d'être nommé ministre à Saint-Pétersbourg. Comme j'étais en très bonnes relations avec M. de Meroy, ambassadeur d'Autriche-Hongrie, j'allai lui faire une dernière visite, au Palazzo Chigi, au coin de la Piazza Colonna. Il ne se tenait pas, alors, le moindre congrès à Rome qui ne prît fin sur une manifestation contre l'Autriche-Hongrie sur la Piazza Colonna, et je vois encore ces salons romains — damas rouge et or — d'où l'ambassadeur avait une fenêtre sur l'irrédentisme italien.

« Mon cher ministre, me dit M. de Meroy, jusqu'ici nos relations étaient basées sur un accord tacite: on ne parlerait pas de la Transylvanie. Aujourd'hui, je vois que tout est changé: nos bonnes relations ne se maintiendront que si l'on parle de la Transylvanie. »

Et, devant mon air étonné et interrogateur, il ajouta : « Votre mission s'ouvre sous des auspices inquiétants pour l'Europe. Si, d'ici quelque temps, l'Autriche-Hongrie fait la guerre, on sera obligé de bousculer quelques régiments polonais et tchèques, mais l'Autriche-Hongrie est capable de la

faire. Si nous laissons passer quelques années, elle ne pourra plus l'entreprendre, à cause de sa situation intérieure. Et alors, à quoi bon une flotte et une armée, et que resterait-il de cette grande puissance sans expansion possible vers le Sud? Elle cesserait d'être une grande puissance et ne serait plus qu'une grande Suisse. »

Je me suis permis de citer ces souvenirs personnels, car je crois qu'ils peuvent servir à déterminer les causes profondes de la grande guerre. L'ambassadeur d'Autriche-Hongrie disait vrai. L'Autriche-Hongrie avait eu dans le passé une fonction historique à remplir, et cette fonction avait créé l'organe; une fois la fonction remplie, l'organe n'avait plus de raison d'être, il était condamné, par cette loi pour ainsi dire biologique de l'histoire, à disparaître. Sa fonction avait été de servir de protecteur à l'Orient chrétien de l'Europe contre l'islamisme envahissant. Encore le mot *protecteur* n'est-il pas très juste, car l'Autriche-Hongrie n'a jamais pu défendre efficacement les peuples chrétiens voisins contre les Turcs ; au moins, a-t-elle constitué un centre de gravité, un noyau autour duquel ces peuples ont pu se grouper et former un bloc. Avec le déclin de la puissance offensive de l'empire ottoman cesse aussi la mission historique de l'Autriche-Hongrie.

L'écroulement de la puissance turque ayant permis aux Etats nationaux du Nord et du Sud du Danube, voisins de l'Autriche-Hongrie, de devenir indépendants et souverains, à partir de ce moment les nationalités de la Monarchie commencèrent à graviter, par un mouvement centrifuge irrésistible, fatal, vers ces Etats: les millions de Roumains de Transylvanie vers la Roumanie libre, les millions de Croates, de Slovènes et de Serbes, vers la Serbie libre également. Comme M. de Mérey le prévoyait lui-même, le démembrement de l'Autriche-Hongrie était une fatalité historique non pas passive et inerte, mais active et en plein développement.

Si on ne situe pas l'histoire dans les conditions géographiques exactes, elle demeure incompréhensible: c'est la géographie qui commande l'histoire.

Quant au traité que la Roumanie avait conclu sous la menace russe avec la Triple-Alliance, il était défensif: il devait nous protéger *contre une attaque russe* et nous assurer

la paix, mais non pas servir à troubler la paix et à attaquer la Serbie.

De plus, Jean Bratiano, père, n'avait voulu entrer dans la Triple Alliance que si l'Italie y entrait et en même temps qu'elle, parce que l'Italie était aussi, comme la Roumanie, une puissance latine, et qu'en outre il y avait, entre elles, ce fait commun extraordinaire qu'en entrant dans cette constellation politique elles avaient l'une et l'autre des *revendications nationales* dans l'un des deux empires avec lesquels elles s'alliaient. Ce sont les puissances centrales — sans l'Italie — qui, en 1914, ont dénaturé le traité dans son esprit et dans sa lettre et en ont fait un instrument de guerre, — et elles l'ont fait avec intention, puisque déjà en 1912 le Ballplatz proposait à l'Italie et à la Roumanie d'entrer en guerre pour Scutari d'Albanie, — il s'agissait de réaliser le *Drang nach Osten*: et l'Italie et la Roumanie refusèrent catégoriquement, et le marquis de San Giuliano, ministre des Affaires étrangères d'Italie, qualifia de *pericolosissima avventura* l'entreprise guerrière que lui proposait le Ballplatz.

Aussi, quand les puissances centrales, en 1914, voulurent invoquer le traité d'alliance défensive qu'elles avaient avec la Roumanie pour l'entraîner dans leur guerre offensive, le roi Charles et son gouvernement refusèrent, et plus tard, dans la déclaration de guerre remise par la Roumanie à l'Autriche-Hongrie, il était dit que la Roumanie « s'alliait aux puissances qui pouvaient réaliser son unité nationale ».



LES négociations qui ont amené la Roumanie dans le camp des alliés constituent l'une des pages les plus intéressantes et l'on peut même dire dramatiques de l'histoire diplomatique de la guerre mondiale. Ministre de Roumanie à Pétrograd depuis 1914 jusqu'en 1918, j'eus l'honneur d'y participer sous la direction de M. Jean Bratiano. Ces négociations sont dominées elles aussi par le *leit-motiv* qui traverse, comme un fil rouge, toute la politique étrangère de la Roumanie depuis le congrès de Berlin: méfiance envers la Russie. Déjà en septembre 1914, M. Sazonoff, au cours de nos entretiens, reconnaissait à la Roumanie le droit, en échange de sa neutralité bienveillante, d'occuper les provinces d'Autriche-Hon-

grie habitées par les Roumains. Quand il s'agit de consigner dans un document officiel les résultats sur lesquels nous étions tombés d'accord, je demandai, au nom de mon Gouvernement, que l'article premier de cet acte contint l'engagement, de la part de la Russie, d'assurer l'intégrité territoriale de la Roumanie, « dans toute l'étendue de ses frontières actuelles ».

La scène se passait dans le cabinet de M. Sazonoff, au ministère des Affaires étrangères. Au mur, au-dessus de la tête du ministre, un portrait, — les ironies de la vie sont merveilleuses : ce portrait était celui de Gortchakow, l'auteur de la faute de 1878!

— Croyez-vous que cette clause soit vraiment nécessaire? me demanda le ministre des Affaires étrangères de l'empire russe.

Je levai les yeux vers le portrait de Gortchakow puis, regardant M. Sazonoff, droit dans les yeux, je lui répondis d'une voix que ma profonde émotion rendait lente et grave, en scandant les syllabes :

— Oui, monsieur le Ministre, cette clause est indispensable.

M. Sazonoff comprit, n'insista point, et la clause fut inscrite à l'article premier des deux lettres officielles que nous échangeâmes à la date du 1^{er} octobre 1914. Cet accord, signé avant même l'entrée en guerre de l'Italie, contenait en germe le traité d'alliance proprement dit qui allait être conclu ultérieurement. Dès ce moment-là, la Roumanie avait déjà fixé sa politique. Elle ne pouvait pas être absente lorsque la question des nationalités se résolvait : c'était pour le peuple roumain un impératif catégorique. Mais, dans le même document du 1^{er} octobre 1914, la Russie s'engageait, conformément à notre requête expresse, à obtenir la ratification, par la France et l'Angleterre, de l'arrangement conclu entre elle et la Roumanie. Enfin, le premier article du traité d'alliance de la Roumanie avec l'Entente, signé en juillet 1916, garantissait, à la demande de mon Gouvernement, l'intégrité territoriale de la Roumanie. Cette fois-ci, la Roumanie n'avait plus accepté, malgré l'insistance de la diplomatie russe, de signer un traité seulement avec la Russie; elle avait posé comme condition *sine qua non* que le traité fût signé par tous les alliés, qui, ainsi, devenaient les garants solidaires de l'observation par la Russie des clauses inscrites dans ce document. Bien plus,

même la Convention de coopération militaire des armées russes et roumaines dut être signée par tous les alliés, à la demande de la Roumanie.

D'une façon générale, toutes ces négociations entre la Roumanie et les alliés, qui ont été si longues — elles ont duré deux ans — et plus difficiles à mener que les pourparlers avec l'Italie, sont caractérisées, même dans les questions de détail, par la méfiance, la suspicion, le souci de la Roumanie de se bien assurer du côté de la Russie tant pour le cas de la victoire que pour celui d'une éventuelle victoire de nos ennemis. Si les Puissances centrales avaient été victorieuses, la Roumanie eût été vaincue pour une cause sacrée, pour la défense du droit et de la justice, en compagnie de la France, de l'Angleterre, de la Belgique et de l'Italie, en même temps que de la Russie, et dans les grandes circonstances, lorsqu'on poursuit un idéal, on juge avec le cœur plus qu'avec la raison calculatrice. De plus, il restait acquis, en tout cas, à la Roumanie, la reconnaissance par les grandes puissances occidentales de la légitimité de ses revendications nationales et territoriales : cela était déjà un résultat essentiel, une vraie victoire par anticipation de la cause de l'unité nationale du peuple roumain, car l'hégémonie austro-allemande qui aurait suivi la victoire des Puissances centrales n'aurait pas pu durer longtemps — il n'y a pas d'exemple dans l'histoire d'hégémonies durables, — et, pour la cause des alliés comme pour l'idéal national roumain, irrésistible et fatal, ce n'était que partie remise. Au contraire, si la victoire était remportée par l'Entente et en conséquence par la Russie, la présence des Alliés rassurait la Roumanie même au cas de l'éventuelle installation de la Russie à Constantinople. Car, en plus de la déclaration de M. Sazonoff, relative à la liberté de la navigation dans les Détroits, les alliés eux-mêmes y avaient un intérêt essentiel. Ainsi la question des Détroits devenait, par la victoire des Alliés, non pas seulement russe, mais internationale, car la Russie n'aurait pu en aucun cas refuser à ses grands alliés la liberté de la navigation dans le Bosphore et la mer de Marmara.

LA victoire des alliés a réalisé l'unité nationale du peuple roumain, mais non avant qu'une nouvelle et tragique jus-

tification de ses appréhensions et de sa méfiance à l'égard de la Russie lui eût été fournie dans cette deuxième guerre qu'il faisait aux côtés de l'Empire des Tzars.

Lorsque les armées ennemies entrèrent en Valachie, toutes les autorités militaires françaises étaient d'avis que la bataille devant Bucarest devait être gagnée, et c'est la division de cavalerie du général comte Keller qui refusa d'entrer en lutte, « parce que, répondit le général russe, ses chevaux n'étaient pas ferrés ».

Il y a chez nous, en Roumanie, un vieux proverbe qui dit : « Protégez-moi, Seigneur, du côté de mes amis, car pour ce qui est de mes ennemis, je m'en charge moi-même. » La Roumanie n'a pas été trahie et abandonnée seulement en 1877, mais aussi en 1917 en Moldavie, quand elle vit la moitié du pays occupée par les ennemis et l'autre moitié attaquée par ses propres alliés russes du front moldave, et quand les divisions russes bolchevisées bombardaient nos villes et nos villages. A ce moment, l'image meurtrie de la Pologne se dressa une fois de plus dans notre mémoire... mais nous ne désespérâmes pas, nous ne perdîmes pas un instant notre foi en la victoire finale des Alliés.

Depuis 1917, la nature des relations russo-roumaines ne change pas. Il est curieux même de constater à quel point la Russie soviétique suit la même politique que la Russie tsariste à l'égard de la Roumanie. Cette politique se résume d'un mot : hostilité. Et si la Roumanie n'est pas entrée en conflit avec la Russie au cours de ces dernières années, c'est à la sagesse des hommes d'Etat roumains qu'on le doit.

En effet, une première fois, en 1917, les Soviets, irrités de ce que nous procédons au désarmement des troupes russes débandées du front moldave, nous déclarent la guerre.

La Roumanie ne bouge pas.

En 1919, les Soviets nous envoient coup sur coup deux ultimatums, protestant contre le retour à la Roumanie de la Bessarabie et de la Bucovine.

La Roumanie ne bouge pas.

Aucun acte d'hostilité ne répond de notre part aux manifestations soviétiques contre la Roumanie. Bien plus, à la Conférence de Gênes, le chef de la délégation roumaine, M. Jean Bratiano, fit à la Russie, en séance publique de la

Conférence, l'offre officielle d'un pacte de non agression sur la base du statu quo politique et territorial.

Cette offre resta sans écho. Persistant dans ses dispositions pacifiques, la Roumanie renouvelait la même offre à la Russie le 10 juin 1926, lors de la conclusion du Traité d'alliance entre la France et la Roumanie, en l'étendant à tous ses voisins. Je crois qu'il est difficile de trouver des preuves plus certaines d'une politique exclusivement pacifique.



LA réalisation de l'unité nationale roumaine définitive, dans ses frontières ethniques nous permet de regarder aujourd'hui vers ce passé proche ou lointain avec une entière sérénité, *sine ira et studio*, et de n'en plus conserver que la joie de devoir l'application au peuple roumain du principe des nationalités au succès de la cause défendue pendant quatre ans par la France et ses alliés.

Une fois de plus, la France a fait triompher les idées de droit et de justice dans le monde: droits de l'homme en 1789, — l'œuvre n'était pas complète; droit des nations en 1914-1918, — cette fois le monument de la libération de la personnalité humaine, individuelle et collective, est achevé jusqu'au faite, et sur cette œuvre grandiose il y a le sceau de la France, attaquée en 1914 à cause de l'Alsace-Lorraine.

Il n'y a pas eu dans le monde une seule forme ou formule de liberté, d'égalité, de justice, de droit, aucun grand principe d'éthique humaine qui fussent valables universellement s'ils n'avaient pas d'abord reçu le cachet de la France. On voit même à la fin du moyen âge des cités hanséatiques libres, mais leur exemple n'est pas contagieux, l'idée de leur liberté est restée statique, inerte, figée dans sa gangue utilitaire de défense d'intérêts égoïstes. L'Angleterre, dès la fin du XVI^e siècle, a acquis ses libertés politiques et parlementaires par de véritables révolutions, qui sont pour elle un impérissable titre de gloire, mais elles restent, de même, immobiles dans leur essence spécifiquement locale, insulaire, ne passent pas le canal et ne se propagent pas en Europe. Depuis le moyen âge, à travers toute l'histoire moderne et contemporaine, il a été donné à la seule France — comme, dans l'anti-

quité, à la seule Hellade — le privilège du rayonnement dynamique des idées: pour qu'une idée vibre, conquière, se répande à travers le globe, il faut qu'elle soit française ou qu'elle le devienne. Que signifie cela? C'est que l'esprit et le cœur français donnent seuls à cette idée le caractère de vérité générale, mettent à nu sa trame intime de loi, font apparaître ce qu'il y a en elle de nécessaire, de logique et d'universel.

Maintenant que l'unité nationale roumaine est réalisée, la Roumanie se trouve, comme la France, dans l'heureuse situation de n'avoir à envier pas un pouce de terrain à personne. Il n'y a plus désormais un seul Roumain qui veuille autre chose que la paix et le *statu quo*, — nos alliances le prouvent, — et je remercie le Gouvernement français de m'avoir accordé sa confiance bienveillante qui m'a permis de mener à bonne fin et de signer avec M. Briand le traité d'amitié entre la France et la Roumanie. La paix et le *statu quo*, c'est la politique même de la France. Dans cette politique de paix fondée sur l'observation *vigilante* des traités, la France peut compter sur la Roumanie.

Constantin J. DIAMANDY,

Ministre de Roumanie à Paris.

VERIFICAT
2007

VERIFICAT
2017



VERIFICAT
2017

311